

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Developpement-Durable-Lobbying-conflits-interets-expertises-Think-Tanks.html>

Le développement soutenable est-il soluble dans le lobbying, les conflits d'intérêts et les expertises

La santé ^{biaisées ?} environnementale au péril des lobbies et conflits d'intérêts

- Développement Durable en débat -



Date de mise en ligne : vendredi 21 octobre 2011

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

En juin 2012, vingt ans après le Sommet de la Terre à Rio qui a popularisé le concept de développement durable, les Nations unies organisent une conférence mondiale "Rio + 20" avec notamment à l'ordre du jour officiel la définition d'une "économie verte" et d'une "gouvernance du développement durable". C'est dans ce contexte que l'association Adéquations propose un cycle de quatre séminaires à l'Assemblée nationale : "Le développement soutenable sera-t-il soluble dans le Lobbying, des conflits d'intérêts et les expertises biaisées ?"

La nécessité de prendre en compte l'impact du lobbying d'intérêts financiers et industriels dans les débats sur le mode de développement durable sera approfondie à partir de cas pratiques comme la santé environnementale, le rôle de l'expertise et des think tanks, l'agriculture et l'alimentation, les questions climat / énergie / transport... Les séminaires aborderont d'une part l'analyse de la situation dans ces domaines, d'autre part les propositions pour évoluer vers plus de démocratie et de participation équitable de tous les acteurs du développement durable. Le cycle de séminaires proposera, à chaque séance, une information sur l'état des négociations, controverses et rapports de force dans la préparation du sommet mondial du développement durable Rio + 20. Et un éclairage sur la prise en compte de l'égalité des femmes et des hommes dans ces processus ! Les séminaires s'adressent aux citoyen-nés, organisations de la société civile, élu-es, décideurs politiques, journalistes, chercheur-es, étudiant-es...

COMPTE RENDU : La santé environnementale au péril des lobbies et conflits d'intérêts

Voici le compte rendu du premier séminaire qui a eu lieu le 18 octobre 2011 à l'Assemblée nationale :

Bonne nouvelle : les maladies d'Alzheimer, de Parkinson, la sclérose en plaques et l'autisme, dont le nombre de cas explose et qui touchent des personnes de plus en plus jeunes, ne sont pas une fatalité. Elles pourraient être évitées par une politique de prévention, puisqu'elles sont essentiellement dues à la prolifération des molécules chimiques dans l'alimentation, l'air, l'eau, les maisons, les objets usuels, plutôt qu'au vieillissement ou à des causes génétiques. En effet 300 000 substances sont répertoriées à ce jour (sans compter leurs innombrables combinaisons).

Mauvaise nouvelle : les industriels de la chimie, de l'agro-alimentaire et du médicament, occultent ce constat qui est pourtant aujourd'hui bien démontré par les recherches en épidémiologie et en toxicologie. Les autorités politiques et sanitaires adoptent la même attitude. Notre société est tombée dans le piège de la marchandisation des maladies du cerveau et dans la paralysie de la prévention. Les maladies neurodégénératives et neuropsychiatriques sont un fabuleux marché qui garantit un exceptionnel retour sur investissement : 39% (maisons de retraite, assurances, compléments nutritionnels, bracelets électroniques et, surtout, médicaments dont la liste ne cesse de s'allonger...).

Ces nouvelles ont été apportées par Marie GROSMAN, biologiste, et Roger LENGLET, philosophe et journaliste d'investigation invités le 18 octobre par l'association Adéquations à présenter leur livre « [Menace sur nos neurones - Alzheimer, Parkinson... et ceux qui en profitent](#)

[<http://www.assoc-amazon.fr/e/ir?t=c durable-21&l=as2&o=8&a=2742796088>]

» ([pour en savoir plus sur ce livre cliquez ici](#)), lors d'un séminaire public organisé à l'Assemblée nationale.

Les auteurs s'appuient sur des milliers de recherches internationales publiées et accessibles à tous. L'exposition aux molécules neurotoxiques, ont-ils expliqué, commence dès la vie in utero, occasionnant des problèmes de développement cérébral chez l'embryon et plus tard des syndromes d'hyperactivité, ou d'autisme, ou des processus neurodégénératifs que l'on va alors soigner à coup de nouvelles molécules elles-mêmes neurotoxiques. En effet les médicaments eux-mêmes sont souvent neurotoxiques : un quart d'entre eux sont officiellement répertoriés comme ayant des effets indésirables sur le cerveau.

"Le nombre de malades augmente de façon vertigineuse", avertissent les auteurs. De 300 000 malades d'Alzheimer en 1994, on est passé à un million aujourd'hui et on s'attend à leur doublement tous les 20 ans. De même la France compte aujourd'hui entre 300 000 et 500 000 personnes autistes, 100 000 cas de Parkinson (avec une progression de 9 000 malades par an), et 80 000 cas de scléroses en plaque (2 000 nouveaux malades chaque année).

Le déni de l'impact des produits neuro-toxiques est proprement « criminel » selon Roger LENGLET, qui a également dénoncé la passivité des pouvoirs publics, ainsi que la disparition des filières de formation en toxicologie en France.

Les auteurs ont insisté sur deux substances emblématiques, l'aluminium et le mercure. Malgré sa puissante neurotoxicité désormais avérée, l'aluminium est toujours présent dans l'eau du robinet de nombreux Français et reste le métal le plus utilisé dans l'alimentation industrielle (E 173). Quant au mercure, il est toujours employé par 80 % des dentistes dans les amalgames dentaires (les femmes enceintes et allaitantes le distillent donc en continu à leur bébé). La tolérance française vis-à-vis du mercure fait figure d'exception, rappelle Marie GROSMAN, de nombreux autres pays ayant déjà mis en place son interdiction ou s'apprêtant à le faire. La biologiste participera au troisième round de négociations du traité international de réduction du mercure sous l'égide de l'ONU, qui se tiendra du 31 octobre au 4 novembre à Nairobi (Kenya).

NOUVELLE LOI SUR LE MÉDICAMENT, LOBBYING ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

A l'ouverture du séminaire, la députée Catherine LEMORTON est venue exposer les enjeux de la nouvelle Loi relative à la sûreté du médicament. Si, selon elle, ce texte comporte des avancées en matière de contrôle des conflits d'intérêts, déclarés sur une période d'au moins cinq ans, il reste insatisfaisant. Il faudrait avoir la garantie que la création d'une base en ligne accessible à tous sur les médicaments se fasse en dehors de toute influence de l'industrie du médicament. Catherine LEMORTON a insisté sur le danger des intrusions de l'industrie pharmaceutique au cœur des établissements publics de santé, qui signifie la disparition du concept même de santé publique. Elle a ainsi pointé les partenariats entre l'Université et l'industrie pharmaceutique, y compris la création d'un diplôme de l'industrie pharmaceutique.

Catherine LEMORTON a dénoncé également les formations proposées par un cabinet de lobbying pour aider les anciens assistants parlementaires à se reconvertir en lobbyistes, sur financement du droit individuel à la formation ! Elle a fustigé le constat du Conseil supérieur de l'audiovisuel qui dit préférer conserver les spots télévisés pour les produits alimentaires en direction des enfants plutôt que de perdre la manne publicitaire ([cité par la Cour des comptes dans son rapport d'octobre 2011 sur « La prévention sanitaire »](#)).

Séverine TESSIER, fondatrice d'[Anticor](#), a ensuite parlé du lobbying

s'exerçant au sein de l'Assemblée nationale. Clairement ressenti comme une pratique douteuse d'influence sur les élus avant 2009, le lobbying est désormais « légitimé » grâce à l'attribution de badges journaliers et l'inscription dans un registre. *"La prétendue transparence est devenue le cheval de Troie de la dépenalisation de la corruption, a-t-elle déclaré. L'imbrication des pouvoirs et la collusion sont ainsi banalisées"*. Le livre de Séverine TESSIER *"Corruption, stop ou encore ? Manifestation pour l'action citoyenne"*, [sortira fin octobre aux éditions Lignes de repères](#).

VIGILANCE ET INITIATIVES CITOYENNES

Enfin, Yveline NICOLAS, coordinatrice d'Adéquations, a estimé qu'il est important d'analyser et de dénoncer ces mécanismes et de défendre le journalisme d'investigation, comme aussi d'informer sur les actions citoyennes positives. Elle a ainsi présenté, parmi d'autres, l'initiative de la branche française de l'association européenne [Women in Europe for a Common Future](#) (WECF) : « [Nesting](#) », ou comment préparer un environnement le moins pollué possible pour les bébés et les enfants, notamment dans les chambres, ainsi qu'un test de jouets public qui aura lieu le mercredi 16 novembre de 13h à 16h devant l'Hôtel-de-Ville de Paris. Elle a également salué l'action du Réseau environnement santé qui a conduit à l'interdiction du bisphénol A. Elle a enfin rappelé l'action de la coalition Alter EU qui regroupe 150 organisations de la société civile agissant au niveau des institutions européennes sur les questions de contrôle du lobbying, des conflits d'intérêts et de l'expertise scientifique.

Prochains rendez-vous

Adéquations, membre d'ETAL [\[1\]](#), organise trois autres séminaires à l'Assemblée nationale :

Le programme complet des séminaires sera constamment actualisé sur cette page. Vous pouvez vous inscrire en retournant le bulletin ([téléchargeable en cliquant ici](#)) par mail [en cliquant ici](#).

Séminaire 2, le 15 novembre 2011 - 14h à 18h : Les Think Tanks, source d'expertise ou influence ? Assemblée nationale - Salon Mars III - 101, rue de l'Université. Avec Roger Lenglet et Olivier Vilain, auteurs de "Un pouvoir sous influence - Think tanks, lobbying...", Armand Colin, à paraître en octobre.

Séminaire 3, le 13 décembre 2011 - 14h30 à 18h. Une agriculture, alimentation, nutrition durables sont-elles encore possibles ? Assemblée nationale - Salon Mars III - 101, rue de l'Université

Séminaire 4, janvier 2012. Economie « verte », crise financière, greenwashing ? Quelles marges de manoeuvre pour une transition vers un développement soutenable ?

[1] Le [réseau ETAL](#) rassemble les signataires de l'Appel citoyen pour un encadrement et une transparence des activités de lobbying en direction des instances de décisions publiques. Ces associations et syndicats développent des initiatives en matière de veilles citoyennes, d'information et de plaidoyer pour l'encadrement et la limitation du lobbying, la prévention des conflits d'intérêts, l'expertise scientifique et citoyenne pluraliste et indépendante, la protection des lanceurs d'alerte et exerce une veille citoyenne sur « Démocratie et lobbying ».